



Un référendum PLR-MCG-UDC menace des prestations à la population dont l'ouverture d'un groupe scolaire !

Ces élus de partis non-représentés au Conseil administratif ont décidé de lancer un référendum contre l'engagement de tout nouveau poste de travail au sein de l'administration communale mettant ainsi en danger le bon fonctionnement de notre Commune. Meyrin bénéficie pourtant depuis plusieurs années d'une gestion financière saine et ne connaît aucun endettement préoccupant. Alors pourquoi vouloir se tirer une balle dans le pied ?

Un titre trompeur et mensonger

Les référendaires ont intitulé leur comité « Halte à la confiscation fiscale à Meyrin », un nom qui tend à faire croire que les autorités confisquent l'impôt communal. Précisons quand même que :

1. L'impôt communal n'augmente pas en 2018, comme il n'a pas augmenté en 2017. Ce qui augmente en revanche, c'est le nombre d'habitants dans tous les quartiers de Meyrin et de Cointrin.
2. L'impôt communal meyrinois est bien inférieur à celui de villes comme Lancy, Onex, Vernier, Genève, Versoix, Bernex. Personne ne quitte Meyrin pour des raisons fiscales.
3. Il n'y a aucune confiscation de la fiscalité puisque toutes les dépenses, toutes les charges sont détaillées dans le budget et dans les comptes, des informations publiques qui sont accessibles à toutes et à tous.
4. Le référendum ne modifie en rien la fiscalité à Meyrin, mais il empêche la création de nouveaux emplois indispensables au fonctionnement harmonieux de notre commune.

Ce que les référendaires ne disent pas

Si les référendaires réussissent à réunir les 1188 signatures requises, le vote populaire sur les nouveaux postes n'interviendra probablement que le 10 juin. Même si la population balaye alors en votation populaire le référendum, il sera alors trop tard pour procéder aux engagements les plus urgents dans les domaines de la petite enfance, de la police, de l'antenne objectif emploi, ou de l'entretien des espaces publics, pour ne citer que ces quelques exemples.

Pour que Meyrin reste une commune où il fait bon vivre

L'aboutissement du référendum aurait des effets désastreux pour Meyrin dont nous voulons croire que les référendaires-apprentis sorciers n'ont pas mesuré l'étendue ni les conséquences. Ils se soucient peu des difficultés dans lesquelles ils placeraient de nombreuses familles en attente d'une place de crèche, des personnes en recherche d'emploi, ou les habitants de Meyrin attachés à la sécurité et à la salubrité.

LES VERTS DE MEYRIN-COINTRIN SOUTIENNENT LE BUDGET DU CONSEIL ADMINISTRATIF, ET ENCOURAGENT LA POPULATION À NE PAS SIGNER CE RÉFÉRENDUM.

Pour tout complément d'information, les conseillères et conseillers municipaux verts de Meyrin-Cointrin sont à votre disposition.

Esther Hartmann*
(079 697 07 47)

Eric Cornuz
(078 621 67 29)

Sabine Tiguemounine*
(076 679 72 50)

Maurice Amato*
(076 374 05 50)

* CandidatEs pour les élections au Grand-Conseil 2018



www.verts-meyrin.ch



@VertsMeyrinCointrin



@VertsMeyrin